

Laigneville**Chasse aux œufs**

Une chasse aux œufs aura lieu le dimanche 16 avril, de 14h à 17h, sur la place de la mairie.

Brocante

L'ADEL organise une brocante le lundi 17 avril. Renseignements auprès de Marcel Roussel au 03 44 71 03 94.

Bourse toutes collections

Le 34^{ème} salon de la carte postale et des collections aura lieu le samedi 22 avril, de 9h à 17h, dans le gymnase. Entrée gratuite.

Liancourt**Conseil municipal**

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 13 avril, à 20h30, en mairie.

Concert

«Les doigts qui collent» seront en concert le samedi 29 avril, à 20h45, au centre culturel Alexandre-Urbain. Tarifs : 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les moins de 18 ans.

Exposition

Geneviève Beun exposera ses œuvres du 29 avril à 10 juin à la cafétéria du centre culturel Alexandre-Urbain (de 10h à 12h tous les samedis matins et de 20h15 à 20h45 les soirs de spectacle).

Sortie

L'association «Les copains d'abord» organise une sortie le jeudi 4 mai à la ferme des Michettes à Coucy-le-Château pour une après-midi gourmande et dansante. Départs à 9h30 depuis la rue du colonel-Fabien à Angicourt, à 9h45 depuis la place de La Rochefoucault et à 10h depuis la place de Sacy-le-Grand. Retour vers 20h. Tarifs : 41 euros pour les adhérents et 48 pour les non-adhérents. Réservations au 03 44 73 38 26 ou au 06 24 84 08 19.

Concert

Le groupe «Irmisul» (avec «Bah Gad Don» en première partie) sera en concert le samedi 13 mai, à 20h45, au centre culturel Alexandre-Urbain. Tarifs : 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les moins de 18 ans.

Brocante

La 19^{ème} brocante de printemps aura lieu le dimanche 21 mai. Tarif : 4 euros le mètre. Inscriptions avant le 5 mai auprès d'Adeline Mestre au 06 88 49 31 58.

Mogneville**Chasse aux œufs**

La Vallée Dorée organise une chasse aux œufs sous forme de jeux de piste le dimanche 16 avril au parc Chédeville.

Monchy-Saint-Eloi**«Je tricote...»**

La cinquième édition de la manifestation «Je tricote, je belote, je papote» aura lieu le jeudi 13 avril, à 14h30, à la bibliothèque «Le petit prince». Rens. au 03 44 71 16 49.

Rantigny**Concert**

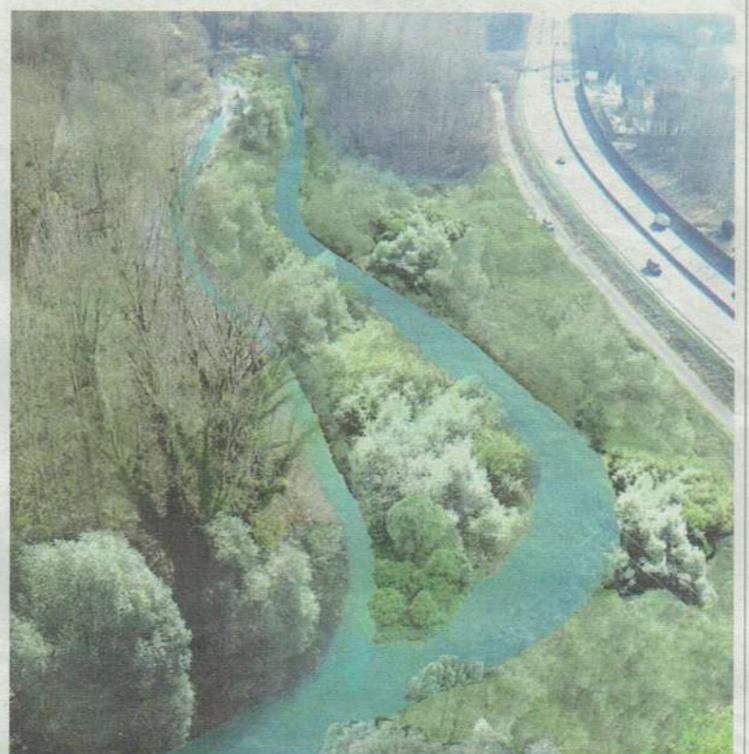
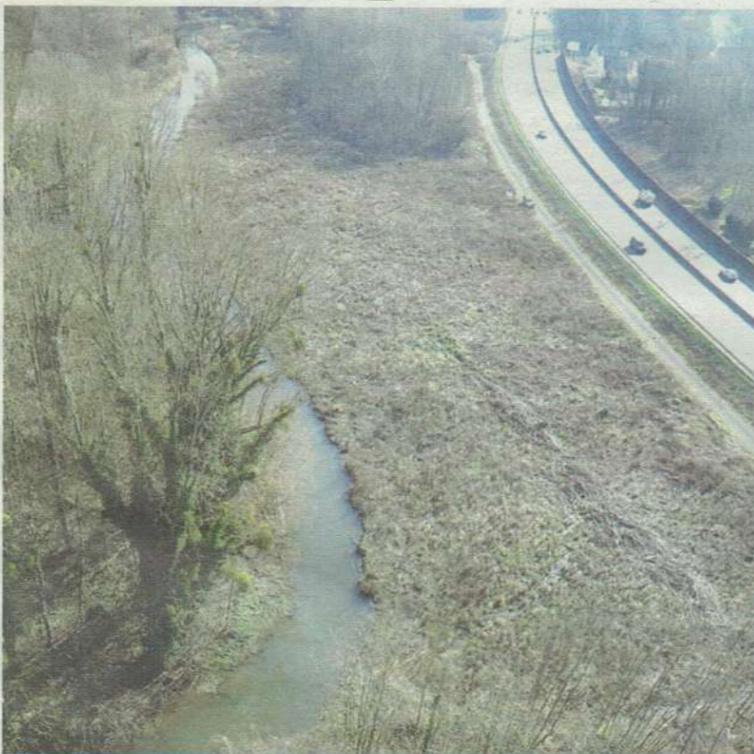
La chorale de Verneuil-en-Halatte «Le chœur des Aulnes» sera en concert le samedi 13 mai, à 20h30, à la salle Paul-Eiselé. Entrée gratuite.

Voyage

Le centre communal d'action social propose un voyage en Corse du Sud du 9 au 16 septembre. Tarifs : 1 230 euros pour les Rantignysiens et 1 280 euros pour les autres.

LAIGNEVILLE

Le lit de la rivière Brèche va être déplacé sur 350 mètres



A gauche, l'actuel Brèche. A droite, le futur tracé où passera la rivière.

Si vous aviez lu ce titre il y a quelques jours, vous auriez sans doute cru à un poisson d'avril. Erreur. C'est une information tout à fait sérieuse. Le lit de la Brèche va bien être détourné pour contourner le moulin de Sailleville.

Cette rivière prend sa source à Reuil-sur-Brèche (canton de Saint-Just-en-Chaussée). Et c'est à Villers-Saint-Paul qu'elle se jette dans l'Oise. Au total, précisément 46 kilomètres de long. «Il y a un ouvrage tous les deux kilomètres environ», explique Alain Copel, président du syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche (SIVB). Soit donc une vingtaine au total dont celui de Sailleville qui pose problème.

Il est situé à l'est du hameau du même nom sur la commune de Laigneville. Et il fait partie de l'histoire de l'industrie locale. Au début du XIX^{ème} siècle, ce fut d'abord un lieu de fabrication de crayons puis de tubes de porte-mines. Ce n'est pas tout. Des armes à feu à aux tresses en coton en passant par les pièces détachées pour bicyclette, les activités ont été diverses. Ce fut même une

blanchisserie industrielle jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Un lavoir était présent sur la rive gauche.

«RETOUR VERS LE BASSIN ORIGINAL»

Le moulin est ensuite devenu un site de pêche à la truite avec des étangs au sud et une production d'électricité. S'il est partiellement habité, son système de vannes et de turbines ne sont plus fonctionnels. Pire, il est en très mauvais état. «Il risque de lâcher à tout moment», s'inquiète Jean-Louis Ducreux, directeur de l'atelier d'écologie urbaine qui a étudié les caractéristiques du site. Avec quelle conséquence ? «Des inondations en aval seraient alors à craindre mais il n'y a heureusement pas d'habitation dans le secteur», répond ce spécialiste. Ce n'est pas tout. «Cela entraînerait aussi un relargage important de vases qui risquerait alors de colmater totalement le lit de la rivière jusqu'au prochain moulin. Celui de la Commanderie», poursuit Jean-Louis Ducreux.

Il reste encore un problème. Et celui-ci concerne les pois-

sons et les sédiments. La chute d'eau du déversoir de 1,4 mètre est un obstacle infranchissable. Résultat, des espèces protégées sont menacées. On pense à la truite fario, l'anguille ou encore à la lamproie de Planer qui est un petit poisson vivant dans la vase. Or, le SIVB a des obligations du fait du classement de la Brèche en liste 2 du code de l'environnement. «On doit rétablir sa continuité écologique et traiter l'ensemble des ouvrages qui s'y trouvent pour assurer le déplacement des sédiments et le passage des poissons.»

Après plusieurs mois d'études, la décision de détourner l'actuel lit a été prise. Des drones ont alors été utilisés pour effectuer des relevés topographiques. Deux tracés ont été proposés. L'un court, l'autre plus long. Et c'est ce dernier qui a été choisi. «En fait, nous allons remettre la Brèche dans son bassin versant originel sur 350 mètres.» Mais depuis, il s'est rempli. Si bien qu'il va falloir creuser pour aménager ce nouveau lit. Le lieu en question est une ancienne peupleraie

qui a été coupée en 2014. «On a bien fait attention de s'assurer qu'aucune espèce protégée ne se trouve à ce endroit.» C'est pourquoi, le ru de Sautraine, reconnu comme sensible, va être conservé.

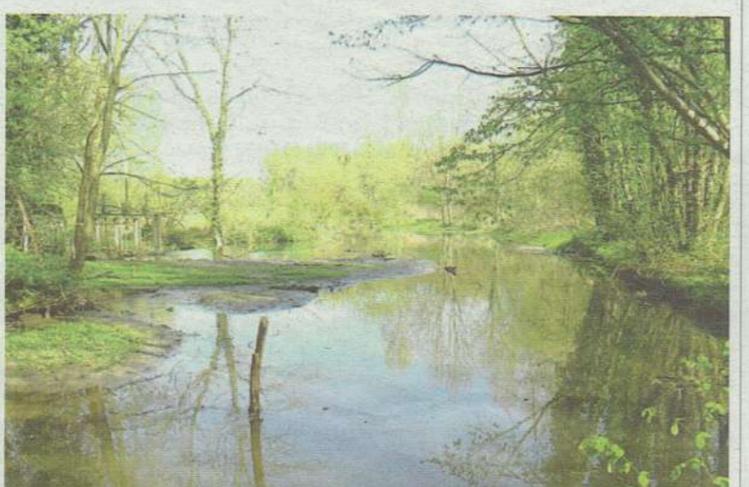
UNE OPÉRATION À 250 000 EUROS

«L'été est la meilleure période pour effectuer un tel chantier.» Pas question d'attendre une année de plus. Les travaux auront lieu en 2017. Ils démarreront en août et dureront trois mois. Le basculement de l'eau de l'ancien lit vers le nouveau durera, lui, une semaine. Une pêche de sauvegarde est bien évidemment prévue. «Les truites seront plus présentes après», annonce Erwan Le Corre, technicien au SIVB. A cause du problème du moulin, la rivière s'était considérablement élargie en étant entre 12 à 16 mètres de largeur. Elle sera cette fois entre 6 à 8 mètres. L'eau aura également plus de vitesse. «Le débit est aujourd'hui faible avec environ 2,5m³ par seconde.» Les ouvrages du moulin seront partiellement démontés pour

une question esthétique. Les propriétaires ont renoncé à leur droit d'eau. Le coût total de l'opération est estimé à 250 000 euros et sera financé par l'agence de l'eau Seine Normandie.

Quid des vases de l'actuel lit ? Elles resteront sur place pour une question de coût. Non seulement il aurait fallu financer leur transport vers une décharge mais aussi payer leur traitement. Car elles possèdent des hydrocarbures et des métaux lourds tels que le cuivre, le mercure, le plomb ou le zinc en raison des anciennes activités industrielles de la vallée. «On a calculé à 100 euros le m³ le prix de l'opération.» Et il y en a entre 3 000 et 5 000 m³. L'addition aurait rapidement été salée. Elles seront donc dans le futur ancien lit de la Brèche. «Si elles sont polluées, elles ne présentent pas de risque sanitaire.» Elles seront recouvertes par certains déblais qui auront été enlevés pour la création du nouveau lit. «On va en évacuer le moins possible vers l'extérieur.»

Aurélien DEMAY



Le système de vannes et de turbines ne fonctionne plus au moulin de Sailleville. Si bien que la rivière s'est élargie.